

*Cette page sera mise à jour prochainement.*

### **La rivière**

La Vesle est un affluent rive gauche de l'Aisne qui s'écoule sur environ 140 km dans les départements de la Marne (51) et de l'Aisne (02). Elle prend naissance à 153 m d'altitude, dans un petit boisement situé sur la commune de Somme-Vesle, à l'Est de Châlons-en-Champagne.

Elle parcourt la Champagne crayeuse, le pays Rémois, le pays Tardenois et l'extrémité du Vexin-Valois-Soissonnais sur la partie aval, avant de confluer avec l'Aisne au niveau de Condé-sur-Aisne, à 43 m d'altitude.

Le bassin versant de la Vesle de forme allongée, s'étend sur environ 1460 km<sup>2</sup>

Sur la majorité de son linéaire, la Vesle est un cours d'eau sinueux, à faible pente ( 0,076%), s'écoulant dans un environnement agricole et/ou sylvicole, excepté dans l'agglomération rémoise qui est fortement urbanisée.

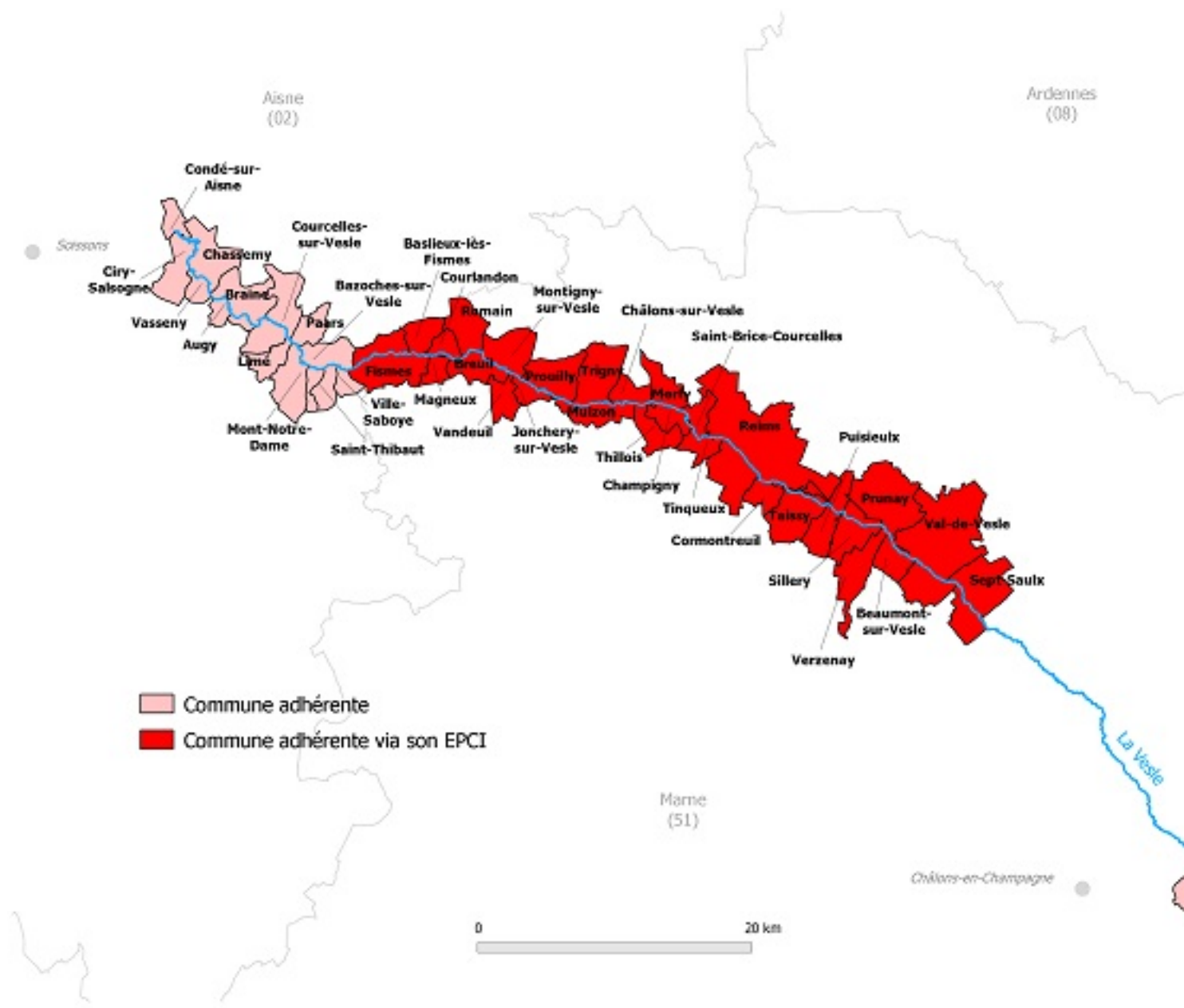
Le réseau hydrographique du bassin représente un chevelu de près de 250 km et compte 18 affluents principaux de la Vesle dont:

- la Noblette
- le Cheneu
- la Prosne
- le Puisieux
- le Rouillat
- l'Ardre

Alimentée par la nappe de la craie, qui régule largement son régime hydraulique, la Vesle est une petite rivière aux débits peu importants, divaguant dans une vallée à fond plat de 500 à 1500 m de large en moyenne.

## Le territoire

Le SIABAVE assure l'entretien et la restauration de la Vesle sur l'ensemble des communes adhérentes au syndicat, mais n'est pas compétent sur les affluents.



*Bassin versant de la Vesle et territoire du SIABAVE*

[Votre commune est elle concernée par l'entretien de rivière ?](#)

